



MÉDIAS SOCIAUX: Avis de faux compte Facebook

Municipalité de Pontiac

18 septembre 2020 – 10 h 30

Ce que vous devez savoir :

- La Municipalité a été informée de la présence d'un faux compte Facebook propageant du contenu **pouvant porter atteinte à la dignité et l'intégrité de ses employé(e)s.**
- Pour œuvrer, l'administrateur de ce faux compte utiliserait un pseudonyme.
- La Municipalité dénonce les attaques directes et sans fondement qui y sont publiées et dirigées à l'égard de ses employé(e)s.
- La Municipalité qualifie ces gestes d'intimidation et encourage les gens du public à ne pas y adhérer.
- Devant son devoir de protéger la dignité et l'intégrité de ses employé(e)s, **la Municipalité met en garde cet administrateur de cesser et retirer immédiatement ce type d'échanges incitant à la haine** à défaut de quoi elle procédera aux signalements appropriés.
- La Municipalité tient à rappeler ses directives administratives concernant l'utilisation des médias sociaux qui encourage les échanges harmonieux :

[http://www.municipalitepontiac.com/files/7615/9077/3297/29_mai_2020 - MEDIAS SOCIAUX - Directives administratives.docx.pdf](http://www.municipalitepontiac.com/files/7615/9077/3297/29_mai_2020_-_MEDIAS_SOCIAUX_-_Directives_administratives.docx.pdf)

Où s'informer :

- Le site Internet de la Municipalité de Pontiac : www.municipalitepontiac.com
- Le compte Facebook de la Municipalité de Pontiac : www.facebook.com/pontiacmun